HA'BITAT
IMMOBILIER

HONORAIRES DE LOCATION

Suivant DECRET n° 2014-890 du 1er août 2014 (loi ALUR)

LOCATAIRE :

- visites/ constitution dossier candidat locataire/ réaction bail : 8 € du m² (selon prix au m² défini par décret)
- état des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € du m² (selon prix au m² défini par décret)

PROPRIETAIRE :

- visites/ constitution dossier candidat locataire/ rédaction bail : 8 € du m² (selon prix au m² défini par décret)
- état des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € du m' (selon prix au m² défini par dëcret)

Honoraires de rédaction de bail :..... **300.00 € HT soit *360,00 €* TTC**
50 % à la charge du bailleur et 50 % à la charge du preneur

HONORAIRES de GESTION

Honoraires de gestion : 6,5% HT soit 7,8%TTC des montants encaissés **(Hors dépôt de garantie)**

HONORAIRES SUR VENTES

Montant de la transaction	**Locaux à usage d'HABITATION**
Jusqu'à 99 999 €	10,00 % TTC
De 100 000 € à 149 999 €	9,00 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €	8,00 % TTC
Montant supérieur à 250 000 €	7,00 % TTC

Montant de la transaction (Murs- Droit au bail- Fonds de commerce-Droit d'entrée-Terrains)	**Locaux à usage COMMERCIAL**
Jusqu'à 99 999 €	10,00 % TTC du prix de cession
De 100 000 € à 149 999 €	9,00 % TTC
De 150 000 € à 249 999 €	8,00 % TTC
Montant supérieur à 250 000 €	7,00 % TTC

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction. Minimum de rémunération : 4 800 € TTC.
Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon des termes du contrat

HA'BITAT IMMOBILIER, carte professionnelle n° CPI5701202600000005 « transaction sur immeubles et Fonds de commerce » et « gestion » délivrée par la CCI de la Moselle
3 rue des Huiliers 57000 METZ –
Tél : 03 87 50 55 07 – Port : 06 51 04 24 67- E-mail : ilias.bitat@habitat-immobilier.com
SARL au capital de 1 000 € - SIRET 100 856 715 000 14 – Code APE 68.31Z – TVA FR 941 008 567 15